

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 22 janvier 2016 (13h00)
Audioconférence
Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de Vonda)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille (de Gravelbourg)
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina (de Regina)
Marilyn Denis, Région n° 5 de Saskatoon (de Saskatoon)
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords (North Battleford)
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Regina)

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert

Les membres suivants du personnel sont présents :

Luc Handfield, Directeur général désigné à l'éducation, CÉF (de Saskatoon)
Ronald Ajavon, Directeur général désigné aux affaires, CÉF (de Regina)
Catherine Colombet, Adjointe administrative, CÉF (de Regina)

Monsieur le Président, André Denis confirme que tous les membres du CSF ont consenti à la tenue de cette séance extraordinaire.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

La présidence souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du 22 janvier 2016 à 13h10.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 22 janvier 2016

16.001 JOSEPH POIRIER : Que le CSF adopte l'ordre du jour du 22 janvier 2016 tel que présenté.

Adopté

1.3 Déclaration de conflit d'intérêts

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 Décisions

2.1.1 *Négociation avec le Ministère*

La conseillère scolaire, Maria Lepage, s'ajoute à l'audioconférence et présente ses excuses pour son léger retard.

Il est décidé à l'unanimité de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Comité plénier prévue le 28 janvier 2016.

16.002 JOSEPH POIRIER : Que le CSF mandate le conseiller Alpha Barry comme membre du Comité d'appui à la négociation.

2 Contre
1 Abstention
5 Pour
Adopté

2.1.2 *Ressources humaines*

16.003 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF se réunisse en huis clos restreint aux membres du CSF seulement à partir de 13h52.

Adopté

16.004 CLARENCE BRIAND : Que le CSF lève le huis clos restreint à 15h00.

Adopté

16.005 CLARENCE BRIAND : C'est avec regret que le CSF accepte la démission de Monsieur Donald Michaud au poste de Directeur de l'éducation du Conseil des écoles fransaskoises. Les conseillers scolaires reconnaissent sa contribution durant ces deux dernières années et son dévouement au sein du CSF.

Adopté

16.006 ALPHA BARRY : Pour assurer l'intérim, que le CSF nomme Monsieur Luc Handfield au poste de Directeur général de l'éducation du Conseil des écoles fransaskoises et confirme Monsieur Ronald Ajavon au poste de Directeur général aux affaires du Conseil des écoles fransaskoises.

Adopté

La conseillère scolaire Maria Lepage a quitté la séance après avoir participé aux votes des précédentes résolutions.

2.1.3 Retour sur la rencontre du 19 janvier 2016

Il est décidé à l'unanimité de remettre cette discussion à la semaine prochaine, lors du Comité plénier du 28 janvier 2016.

III Correspondance et points d'information

Sans objet.

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet.

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet.

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance extraordinaire du 22 janvier 2016

16.007 CLARENCE BRIAND : Que le CSF accorde un remboursement d'honoraires de moins de 4 heures aux membres présents à la séance du 22 janvier 2016.

Adopté

6.2 Prochaine séance : 29 janvier 2016 à Saskatoon

6.3 Levée de la séance du 22 janvier 2016

16.008 DENIS MARCHILDON : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 22 janvier 2016 à 15h20.

Adopté

Présidence

Secrétaire